



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

05 mai 2015

Rapport annuel 2014 de l'AMF

Le 5 mai 2015, Gérard Rameix, président de l'AMF a présenté son rapport annuel à la presse. En 2014, la reprise de l'activité sur les marchés, amorcée en 2013, s'est confirmée. Le cadre réglementaire a été modernisé : entrée en application de la directive AIFM, intégration de dispositions du règlement EMIR et de la loi de séparation et de régulation des activités bancaires dans le règlement général de l'AMF. Et pour la 1^{re} fois, l'AMF a lancé une grande campagne d'information sur les dangers du Forex pour les particuliers.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



PRISE DE PAROLE

RAPPORT ANNUEL

24 mai 2022

Discours de Robert
Ophèle, Président de
l'AMF - Présentation
du rapport annuel
2021 de l'AMF - 18
mai 2022



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02